

# LES ADJECTIFS POSSESSIFS

## Généralité :

Mais qu'est-ce qu'un adjectif possessif ?

Quels sont les différents adjectifs possessifs que l'on peut employer ?

### 1- Définition :

Le mot **adjectif** désigne une classe de mots dont le rôle est d'**introduire un nom** dans la phrase.

Un adjectif possessif est toujours placé devant un **nom**, marquant le **genre**, le **nombre**, le **caractère déterminé** (cependant il en est séparé parfois par un ou plusieurs adjectifs qualificatifs antéposés comme dans **mes grands blocs**) et forme avec ce nom un groupe nominal minimum.

|          | Singulier          | Pluriel         |
|----------|--------------------|-----------------|
| Masculin | Mon, ton, son      | Mes, tes, ses   |
|          | Notre, votre, leur | Nos, vos, leurs |
| Féminin  | Ma, ta, sa         | Mes, tes, ses   |
|          | Notre, votre, leur | Nos, vos, leurs |

## Remarques :

— le **déterminant possessif** s'accorde en genre et en nombre avec le nom déterminé mais varie également en personne selon le possesseur ;

— devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un **h muet**, on emploie **mon, ton, son** au lieu de **ma, ta, sa** (**mon** histoire).

## Quand emploie-t-on des déterminants possessifs ?

Un déterminant possessif marque le plus souvent la possession. **Exemple** : « Rieux, qui sentait sous ses doigts le visage grêlé des rochers, était plein d'un étrange bonheur. »

D'une façon plus générale, cependant, les déterminants possessifs de la **3<sup>e</sup> personne mettent en relation** un nom avec un autre nom déjà mentionné ; ainsi, dans l'**exemple** précédent, le nom doigts est mis en relation avec le nom Rieux.

